Ile-de-France Nature vous propose de louer le droit de chasse sur le territoire situé en Ile-de-France sur le département du Val-de-Marne (94), sur le lot suivant :

* Bois Cerdon (49ha) / Bois Colbert (12ha)

Ile-de-France Nature recherche des équipes efficaces qui mettront en place les chasses individuelles dès le 1er juin 2024 et collectives à partir du 15 octobre 2024 pour maximiser les prélèvements du plan de chasse délégué et limiter les dégâts aux cultures et infrastructures avoisinantes.

Pour ce lot, vous trouverez la fiche descriptive et la carte de lotissement.

Tout candidat est censé avoir pris connaissance :

* de la fiche descriptive de lot
* de la carte de consistance

Votre dossier de candidature, rédigé en langue française, doit contenir les documents ci-dessous :

* le Règlement d’adjudication daté, signé et paraphé au bas de chaque page,
* la fiche « Soumission » et proposition de prix de location remplie, datée et signée,
* la décomposition du prix datée et signée,
* la déclaration sur l’honneur remplie, datée et signée,
* une note synthétique décrivant son expérience, son projet cynégétique pour atteindre les objectifs et conditions de la fiche de lot,
* une photocopie du permis de chasser,
* le cahier des charges daté, signé et paraphé au bas de chaque page.

La **note synthétique doit présenter les caractéristiques suivantes renseignées** : nom, prénom, âge, nationalité, adresse, profession, téléphone, email, date de délivrance du permis de chasser, l’examen chasseur grand gibier : Oui / Non, les expériences cynégétiques, les loisirs.

Votre offre est à adresser par courriel à : ***(votre message ne doit pas dépasser 7 Mo)*** [aurelie.cornette@iledefrance-nature.fr](mailto:aurelie.cornette@iledefrance-nature.fr)

Pour toute question complémentaire ou **demande de visite,** merci de vous adresser à cette même adresse.

**La date limite de remise de votre offre est le 15 juin 2024 à 12h00.**